

Coup de pouce pour les clubs vauclusiens : 2 277 ballons, 6 860 balles et 1 296 volants distribués



Le <u>Département de Vaucluse</u> a sacrifié à la traditionnelle campagne de dotation matérielle dans le sud du département du Département de Vaucluse. Au total, 2 277 ballons, 6 860 balles et 1 296 volants ont été remis à 251 clubs, couvrant plus de 35 000 licenciés dans diverses disciplines sportives. Un geste fort d'un montant total de 48 000€. Une partie notable de cette distribution : 602 ballons, 2 268 balles et 384 volants donnés à 73 clubs, représentant 10 055 licenciés, s'est déroulée à Cabrières-les-Avignon, au bénéfice des clubs du Sud Vaucluse.

Trois cérémonies de remise ont eu lieu sur le territoire : à Oppède, Avignon et Visan, afin de toucher l'ensemble des clubs, Nord comme Sud Vaucluse. L'opération a autant concerné les sports collectifs que les sports de raquette. Les disciplines dotées comprennent le Badminton, le Basketball, le Football, le Handball, le Rugby, le Rugby à XIII, le Tennis, et le Tennis de table. Ce soutien annuel permet aux clubs locaux de répondre à leurs besoins en matériel, essentiel pour l'organisation des entraînements et des compétitions, surtout dans le contexte d'un sport amateur souvent contraint par des ressources limitées.



L'impact pour le tissu sportif local

Le département, qui compte près de 1 500 associations sportives et autant de sections, voit dans cette aide matérielle un levier pour encourager la pratique sportive, améliorer l'accès aux activités et soutenir l'engagement bénévole. Avec un taux de 22,95% de la population possédant une licence sportive, le Vaucluse affiche une vitalité associative importante, un terrain fertile pour des initiatives comme celle-ci. Ce geste, tout en étant concret et utile, est aussi symbolique : il renforce le lien entre collectivité et clubs amateurs, valorisant l'engagement des bénévoles, dirigeants et adhérents.



Copyright Département de Vaucluse

Une démarche sociétale

Cette démarche sociétale permet de réduire les inégalités d'accès au sport : en fournissant gratuitement le matériel de base, le Département abaisse les barrières à l'entrée, notamment pour les clubs modestes ou situés en zones rurales. Ce don favorise également la pérennité des clubs : en donnant le matériel nécessaire, les clubs peuvent concentrer leurs moyens sur l'animation, l'encadrement, la formation, plutôt que sur l'achat d'équipements. Il est également question de promouvoir le lien social et l'engagement associatif : le sport amateur, à travers ses clubs, constitue un maillon social fort, et un geste de soutien comme celui-ci montre la reconnaissance de l'action bénévole locale.

17 décembre 2025 |

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 17 décembre 2025

Etre présent sur le terrain

Avec cette nouvelle distribution de ballons, balles et volants, le Département de Vaucluse confirme son rôle d'acteur engagé pour le sport amateur. Loin de se cantonner aux grandes compétitions ou aux enjeux institutionnels, c'est bien sur le terrain, dans les gymnases, stades et salles de sport des villages et petites villes, que se joue l'essentiel : l'accès au sport pour tous, l'entretien du lien social, et la valorisation de l'engagement bénévole.

Mireille Hurlin

215 clubs ont assisté à la 1^{re} réunion d'information dédiée aux associations sportives organisée par le Département

17 décembre 2025 l



Ecrit par le 17 décembre 2025



Le <u>Département de Vaucluse</u> a organisé une réunion d'information dédiée aux associations sportives le jeudi 14 novembre à l'Auditorium du Thor. C'est la première fois qu'une réunion de ce type a été organisée dans le département. 215 clubs vauclusiens y ont participé.

Après avoir fait venir la Fondation du Sport français dans le cadre de son opération 'Tour de France – Soutiens ton club engagé' pour une soirée dédiée à la promotion et au soutien des clubs sportifs amateurs, le Département de Vaucluse a de nouveau mis les clubs vauclusiens à l'honneur lors d'une réunion d'information au Thor.

La Fondation du Sport français fait étape à Avignon pour soutenir les clubs vauclusiens



Cette réunion a été l'occasion de présenter aux clubs les dispositifs d'aides publiques de l'État existants, mais aussi ceux du Département et de la Région Sud. Le Département de Vaucluse a également évoqué son nouveau téléservice de dépôt des demandes de subvention.

Les dispositifs de l'État

Après les interventions de <u>Christelle Jablonski-Castanier</u>, vice-présidente du Conseil Départemental de Vaucluse et présidente de la Commission Sport - Vie Associative - Collèges, et de <u>Hervé Liberman</u>, conseiller régional de la <u>Région Sud</u> et président de la Commission Sport - Préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 et 2030, qui ont fait un état des lieux du sport et des clubs sur le territoire, c'est Maxime Lagleize, responsable du service départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, qui a pris la parole pour présenter les dispositifs d'aides publiques de l'État.

Il a d'abord abordé le sujet de l'honorabilité et la question des violences dans le milieu sportif. Le guide 'Contrôle de l'honorabilité des éducateurs et exploitants bénévoles licenciés des fédérations' a d'ailleur été mis en œuvre en 2021. Le dispositif, quant à lui, repose sur la transmission automatisée par les fédérations des données permettant aux services de l'État de contrôler l'honorabilité des bénévoles éducateurs sportifs ou des exploitants d'établissements d'activités physiques et sportives.

Maxime Lagleize a aussi évoqué d'autres dispositifs comme <u>Pass Sport</u>, qui permet d'obtenir 50 euros pour se mettre au sport ou découvrir une pratique sportive, <u>Savoir Rouler à Vélo</u>, qui permet aux enfants d'apprendre à se déplacer à vélo pour l'entrée au collège, ou encore <u>2 heures de sport en plus au collège</u>, qui offre de nouvelles opportunités d'activités physiques, ludo-sportives, à des collégiens éloignés d'une pratique régulière. La place du handicap dans les clubs sportifs a aussi été mentionnée.

Les dispositifs du Département et de la Région

Les associations sportives ou les associations œuvrant dans le domaine du sport, les sportifs ou leur représentant légal (pour les mineurs) dans le cadre du sport de haut niveau, et les communes, les groupements de communes ou autres syndicats dans le cadre de l'organisation de manifestations sportives, peuvent bénéficier d'aides du Département de Vaucluse et de la Région Sud.

Parmi les dispositifs proposés par le Département et la Région, il y a : Le Sport pour tous, Soutenir le sport fédéral, le soutient à l'acquisition d'équipement, le soutien à l'acquisition d'un véhicule de transport collectif, le soutien aux travaux sur équipements sportifs collectifs, Le Sport scolaire, Le Sport de haut niveau, Le Sport vecteur d'éducation, de santé et d'inclusion, le soutien aux manifestations sportives, le soutien à l'organisation de manifestations sportives, Le Sport Nature.

De plus, le Département fait régulièrement des dons de matériels sportifs aux clubs vauclusiens de sports collectifs. Au total pour la saison 2024/2025, le Département de Vaucluse va offrir 2 40 ballons, 9 800 balles de tennis et tennis de table et 1 200 volants de badminton qui vont profiter à 246 clubs, représentant 35 000 licenciés. Trois distributions auront lieu dans les prochains semaines : le mardi 26 novembre à 18h, à l'Espace Gérard-Sautel à Visan pour les clubs du Nord Vaucluse, le lundi 2 décembre à 18h, à la Maison départementale des Sports à Avignon pour les clubs proches de la Cité des papes,



ainsi que le mercredi 4 décembre à 18h, à l'Espace Jardins de Madame à Oppède pour les clubs du Sud Vaucluse.

Un téléservice départemental pour déposer sa demande de subvention

Afin de faciliter les demandes de subventions, le Département de Vaucluse vient de créer son propre téléservice pour déposer sa demande de subvention facilement en quelques clics. Pour accéder à ce service, il suffit de se rendre sur le portail de démarches '<u>Vaucluse Services</u>', qui est accessible en continu, et de se connecter.

Il faut ensuite aller dans l'onglet 'Accueil' puis cliquer sur 'Mes demandes d'aides financières', puis aller dans le menu 'Mes aides' et sélectionner 'Déposer une demande d'aide'. Puis, il suffit de renseigner les informations demandées, de déposer les pièces à fournir et de transmettre sa demande. Celle-ci sera ensuite évaluée.

Accéder au portail de démarches en ligne



- © Département de Vaucluse
- © Sophie Duffaut / Auditorium du Thor Département de Vaucluse